

CIRCUIT N° 7: BORD DE LOIRE (de Bonnefont à Goudet)



Au plus près de la Loire, ce circuit permet d'allier la ballade au bord de l'eau et la découverte des anciens hameaux et fermes isolées en fond de vallée: le Mas de Bonnefont, le village des Ribeyroux, le Mas du Vernet.

Longueur :14 km

Temps de parcours : 4 h

ATTENTION! Circuit praticable à la bonne saison uniquement, car il comporte la traversée de la Loire au niveau d'un ancien gué.

Autre difficulté : A l'arrivée sur Goudet : passage délicat à flanc de rochers, portion équipée d'une main courante, peu évidente à franchir avec de très jeunes enfants.

Départ. *Garer son véhicule à l'entrée du village des Salles de St-Martin de Fugères au départ du deuxième chemin de terre à gauche. Le chemin débouche sur une pente herbeuse d'où la vue sur les gorges de la Loire et le plateau du Devès est magnifique. Le chemin peu visible passe sous une petite ferme isolée qui domine les gorges.*

1. Sous cette ferme, prendre à gauche le chemin qui descend au Mas de Bonnefont.

Le chemin passe au pied d'une coulée basaltique qui a formé une falaise de prismes verticaux reposant sur une coulée plus ancienne, altérée, marquée par une couche rougeâtre. Sur les rochers se sont installées **joubarbes** et **sédums**, plantes crassulescentes aux feuilles charnues capables de stocker l'eau. Sous la falaise de basalte, une pelouse constituée d'espèces résistantes à la sécheresse s'est établie sur les talus où les rochers affleurent. Le chemin descend, bordé sur la gauche d'un beau mur de pierres sèches qui retient la terre. Jadis des terrasses abritaient des cultures. Depuis longtemps arbustes et arbres ont reconquis la place. Les **chênes sessiles** et les **pins sylvestres** dominent. Les pins sylvestres représentent les arbres les plus conquérants: ils se plaisent sur les sols secs, dans les sites les plus ensoleillés. Certains ici dressent un tronc rose saumoné de 20 à 30 mètres de haut. Ce sont parmi les plus beaux spécimens que compte le département. Le socle granitique affleure à mi-pente, plus clair. Le chemin continue de descendre de manière pentue. Plus bas il s'engage dans un vallon humide peuplé d'**alisiers**, d'**érables champêtres**, de **cornouillers sanguins**, de **noisetiers**. A l'approche du mas de Bonnefont, la pinède cède la place aux prairies. Le chemin continue jusqu'au mas et passe entre les bâtiments.

Le Mas de Bonnefont:

C'est une ancienne ferme construite au XIX^{ème} siècle. Au bâtiment principal s'ajoutent une bergerie et un four à pain. Les derniers habitants ont quitté Bonnefont au début des années 60.

En 1992, durant la lutte contre le projet de barrage de Serre de la Fare maintenant abandonné, SOS Loire Vivante a acquis ces bâtiments alors en très mauvais état. Plusieurs étés de chantier ont permis avec l'aide de nombreux bénévoles et de différentes associations de restaurer l'ensemble du mas.

Avec l'aide de la Fédération de Pêche de la Haute Loire, du Conseil Supérieur de la Pêche et de la DATAR, l'ancienne bergerie est devenue une Maison de la Pêche, espace d'accueil des pêcheurs individuels ou en groupe (école de pêche) durant la période d'ouverture en première catégorie, de mars à septembre.

Le bâtiment principal a pour vocation d'accueillir stages, séjours à thèmes, séminaires. La situation exceptionnelle du mas en fait un site privilégié pour découvrir la rivière, ainsi que la faune et la flore qu'abrite la vallée. Ses nouvelles fonctions ont été inaugurées en Août 2000 avec la tenue d'un colloque international d'ERN (European Rivers Network).



2. Traverser le mas et suivre le chemin qui descend entre deux murets de pierres sèches. Juste avant la plage de sable prendre à gauche le sentier qui arrive au bord de la Loire au pied d'un grand rocher et d'un grand pin sylvestre. Traverser en biais l'ancien gué. Une fois sur la rive de l'autre côté, traverser le pâturage en direction du gros rocher qui se trouve au milieu. Le laisser sur la droite et viser l'entrée du pâturage entre deux arbres au pied d'un mur de pierres sèches. Arrivé à ce niveau, continuer tout droit en traversant un autre pré et en visant un grand frêne. On rejoint alors un sentier qui part à gauche sous les noisetiers et recoupe rapidement un chemin qui monte aux Rozières. Prendre à gauche pour atteindre le ruisseau des Ceyssoux que l'on franchit sur un petit pont. Après le pont continuer à gauche pour remonter la Loire.

Dans le sous bois au printemps, l'**anémone pulsatile** déplie ses fleurs pourpres veloutées et fragiles. Un petit surplomb en partie ombragé par des pins sylvestres accueille la **joubarbe**. Continuant de monter, le sentier atteint un grand rocher de granite qui offre une très belle vue en surplomb sur les eaux de la Loire. Juste après, on remarquera une grande falaise volcanique sur la droite. Le bord de la coulée de lave est bien visible au-dessus du socle granitique. Le chemin descend pour passer au pied de la coulée, où des éboulis de basalte à olivine se sont accumulés.



Anémone pulsatile

Dans une ambiance bocagère en fond de vallée, le sentier longe des pâturages entourés de murets de pierres sèches et bordés de frênes. Le sentier étroit surplombe la Loire puis descend au bord de l'eau. Une petite île s'est formée dans le cours de la rivière. L'eau a déposé sables et galets et divisé son cours. La **renoncule aquatique** colonise le bord de l'eau au courant plus faible. Ses tiges flottantes portent des fleurs blanches au cœur jaune vif. Le **cincle plongeur** et la **bergeronnette des ruisseaux** s'observent fréquemment. De

nombreuses libellules spécifiques des eaux courantes sont visibles. Parmi elles, le mâle du délicat **caléoptéryx vierge** arbore un corps vert bleuté métallique. On atteint le hameau des Ribeyroux dont les maisons sont construites avec les galets de basalte et de granite roulés par la Loire. Un beau **tilleul** dresse son tronc à la base évidée en bordure de l'eau.

3. A partir des Ribeyroux continuer tout droit pour longer la Loire jusqu'à Goudet.

Après une belle lande à **genêt purgatif**, le chemin herbeux traverse une pelouse toujours pâturée par un troupeau de moutons qui vient de Goudet. La friche gagne cependant peu à peu l'espace. Ainsi à droite en bordure des bois de pins sylvestre, une fruticée et son cortège de plantes épineuses (**prunelliers, églantiers...**) s'est installée. La lande aussi se développe; **panicauts** et **genêts à balais**



Zone humide près des Ribeyroux

s'étendent. Les bords de Loire en rive gauche sont colonisés par des **saules**, des **bouleaux** et de très nombreux jeunes **pins sylvestres**. Le **chevalier guignette** recherche sur les rives les espaces nus à galets et sables, les berges érodées où s'installe une maigre végétation pionnière au sein de laquelle il peut trouver les petits animaux dont il se nourrit. Le **balbuzard**, rapace pêcheur, ne s'observe pas souvent car il ne s'attarde pas dans la vallée qu'il emprunte comme axe de migration. *Le chemin devient caillouteux et descend à flanc de rocher.* En partie pavé, il domine des bassins inondés creusés dans le rocher en rive gauche de la Loire, à proximité de la rivière. De belles dimensions, ces bassins sont alimentés par les crues et les précipitations. Une frange de **massettes** et la présence de roselières s'observent dans quelques-uns. Alors que la Loire décrit un large méandre au pied d'un magnifique massif d'orgues volcaniques, des **aulnes** regroupés en un large bouquet fixent la berge en rive gauche peu avant d'atteindre la ruine du mas du Vernet, toutes de basalte noir, blottie au pied d'un grand **châtaignier**.

4. Le sentier continue le long de la Loire, il est rejoint sur la droite au pied de la pente par un bon chemin qui monte dans les bois. Ignorer ce chemin (si les conditions météorologiques sont favorables) pour continuer tout droit en bord de Loire (attention zone inondable). **Peupliers, aulnes, pins sylvestres** forment une ripisylve peu dense en bordure de la Loire. Le sentier rejoint au niveau d'un grand rocher granitique, qui domine la rive droite du cours d'eau au lieu dit le Chambonnet, un ensemble de nombreux bassins constituant des trous d'eau que fréquentent plusieurs espèces de batraciens dont la **grenouille rieuse**. Le **lézard des souches** peut être observé en bordure des bassins. L'**éphippigère** femelle, sorte de grosse sauterelle verte ou brune, montre à l'arrière de son abdomen, une lame aplatie impressionnante mais tout à fait inoffensive puisqu'utilisée uniquement pour déposer les œufs dans un endroit approprié. *Le chemin se poursuit en zone inondable à quelque distance de la Loire. Il la rejoint au niveau d'un massif granitique que l'on franchit à l'aide d'une main courante (prudence).* Le sentier à flanc de rocher domine les eaux de la Loire. *Il continue en traversant un chaos rocheux (prudence) formé d'un amas de blocs de **gneiss** provenant de l'éboulement d'un petit massif situé juste au-dessus.* Ce massif de gneiss est un reste de roches métamorphiques anciennes qui, sous l'action d'une température et d'une pression élevées, ont fondu en partie pour donner naissance à un magma qui en se refroidissant en profondeur a formé le granite du Velay. *Le chemin reste ensuite au pied de la pente parmi les taillis de noisetiers.* Il passe entre de nombreuses petites zones humides où poussent **aulnes glutineux** et **massettes**. Les **libellules** sont nombreuses. **Frênes, peupliers** et **noisetiers** poussent dans les alluvions. *Après être passé au pied d'un rocher de granite, le sentier de pêcheur s'élargit.* Il s'engage dans un bois de **pins sylvestres** installé sur les alluvions de la Loire et dominé sur la droite par une impressionnante falaise de basalte. En sortant du bois le chemin passe au pied d'un très gros **peuplier noir** à l'écorce profondément fissurée.

5. Traverser la plage de galets en direction de la route goudronnée qui longe le camping (on devine à l'enfoncement des galets l'endroit où passent des voitures). Une fois sur la route remonter vers Goudet. On remarquera de l'autre côté de la Loire, les restes de gros orgues basaltiques en partie éboulés. Franchir le pont sur la Loire (regarder l'échelle des crues) et tourner à gauche. Rester toujours sur la gauche pour sortir du village et rejoindre la D49 qui relie Goudet à St-Martin de Fugères. Quitter rapidement la route pour prendre un sentier à droite. A la bifurcation qui vient quasiment de suite, prendre à gauche. Le chemin monte de manière assez raide sur le plateau. Profiter des pauses pour admirer la vue sur la Loire, Goudet et le château de Beaufort. Au lieu dit Prémajoux prendre à gauche pour rejoindre St-Martin.

6. Le chemin rejoint la route goudronnée peu avant St-Martin. Dans le village prendre 2 fois à gauche pour rallier la D37 qui conduit à Chadron. Peu de temps après le cimetière, tourner à gauche après les dernières maisons pour prendre le chemin large et plat qui conduit à travers le plateau à la Pénide et au-delà aux Salles. La vue sur la vallée de la Loire et sur le plateau du Devès est superbe.

La vie dans le courant de la rivière

La Loire est une rivière de première catégorie pour la pêche. Ses eaux vives et fraîches, bien oxygénées, constituent l'habitat privilégié des Salmonidés (Truite, Ombre) ainsi que d'autres espèces comme le Vairon ou le Goujon.

Nombre d'invertébrés vivent sur le fond de la rivière pour échapper à la force de l'eau, le courant étant plus faible qu'en surface. Pierres, racines d'arbres, végétaux aquatiques servent aussi de refuges. Certains animaux réussissent d'ailleurs si bien leur vie dans ces conditions difficiles qu'on ne les trouve que là, ne pouvant satisfaire leurs exigences alimentaires et respiratoires que dans ces zones à courant rapide. Ils présentent des adaptations morphologiques et comportementales leur permettant de résister à l'entraînement par le courant

Les **ancyles** (mollusques) adhèrent fortement par leur pied aux pierres à la surface desquelles ils se nourrissent en raclant l'enduit de bactéries et algues microscopiques qui les recouvrent. Les **gammares**, crevettes d'eau douce d'à peine un cm de long, sont aplatis latéralement et vivent sous les pierres et entre les mousses en se nourrissant des débris végétaux apportés par le courant. De nombreuses larves d'insectes (**éphémères**, **perles**) sont aplatis dorso-ventralement et se plaquent sur les pierres pour éviter d'être entraînées. Ultra-plates elles aussi et pratiquement collées aux pierres, les **planaires** (vers plats) passent inaperçues. Par contre les larves de **simulie** (insecte), fixées aux rochers par les épines de leur extrémité postérieure, affrontent franchement le courant pour filtrer le plancton. Et le "vers d'eau" (en fait la larve d'un insecte, le **phrygane**) avec son étui constitué de grains de sable collés entre eux -un bon camouflage et un bon lest tout à la fois- s'accroche avec ses pattes aux anfractuosités des pierres

